

Extrait du Le Petit Niçois - L'autre information des Alpes Maritimes, actualités 06

<http://lepetitnicois.fr/actualites-et-politique/chroniques/apres-la-tempete-un-bref-sursaut-de-solidarite,756.html>

Le billet

# Après la tempête, un bref sursaut de solidarité

- Actualités et politique - Chroniques -

Date de mise en ligne : vendredi 5 mars 2010

---

**Le Petit Niçois - L'autre information des Alpes Maritimes, actualités 06**

---

**Un sursaut de dignité et de solidarité. Une volonté d'apaisement au coeur de la campagne des régionales. Exceptionnel ! Cela s'est passé en France, au pays des mille polémiques ! Confrontés à une catastrophe nationale, la tempête Xynthia, deux adversaires politiques ont instauré une trêve. Si précaire soit-elle, cette abolition des clivages politiques proclamée par Ségolène Royal et Dominique Bussereau, élève le débat. Leur appel à la solidarité nationale a le mérite d'exister.**

Dominique Bussereau, président du Conseil général de Charente-Maritime, un des départements les plus touchés par la tempête a indiqué que Ségolène Royal, son adversaire PS aux régionales, l'avait appelé « de façon très sympathique » pour lui dire sa « solidarité ».

L'entourage de Dominique Bussereau a indiqué à l'Express.fr : « Il ne faut pas chercher la polémique là où il n'y en a pas », assurant que la suspension de la campagne de l'UMP dans les régions affectées par la tempête n'est « en aucun cas une stratégie électorale ». Ségolène Royal, sur RMC, a prôné un « rassemblement au-delà des clivages politiques ». Elle a souligné que « l'unité nationale est indispensable pour aider les gens à se remettre de cette épreuve ».

Certes, l'accalmie politique ne devrait durer que quelques jours. Déjà, les premières vagues des polémiques s'apprêtent à submerger cette unité affichée. Le chef de l'État, lui-même, a contribué à ouvrir le débat quand il a appelé à faire « de toute urgence la lumière » sur les conséquences de ce « drame inacceptable et incompréhensible ». « Il faut qu'on s'interroge pour savoir comment en France, au XXI<sup>e</sup> siècle, des familles peuvent être surprises dans leur sommeil, mourir noyées dans leur maison ».

Confronté à cette « catastrophe nationale » et non pas à des faits divers à propos desquels il réagit fréquemment, banalisant la parole élyséenne, Nicolas Sarkozy réinvesti la fonction présidentielle. Il se devait de ne pas éluder les questions que les Français se posent. L'aménagement du littoral charentais et vendéen a-t-il aggravé les dégâts occasionnés par la tempête ? Sans chercher des « coupables », dérive obsessionnelle hexagonale, des lacunes apparaissent sur la prévention des risques en zone inondable et l'entretien des digues.

Dans les Alpes-Maritimes, les leçons ont été tirées de la vaste crue du Var, le 5 novembre 1994 : « L'endiguement s'était avéré insuffisant pour permettre une évacuation du fleuve Var, concluait, lors d'un récent colloque le Pr Philippe Gourbesville, directeur de l'école polytechnique de l'université de Nice Sophia Antipolis, l'ampleur du phénomène avait surpris la population locale qui se pensait à l'abri de ses digues »

Le 24 juillet 2009, une convention liant le Conseil général et l'État a été signée. Il s'agit du programme d'actions de prévention des inondations de la basse vallée du fleuve Var. Elle a pour but de sécuriser la plaine du Var jugée dangereuse.

Le projet va s'étaler jusqu'à 2014. Son but est de définir un programme d'actions de prévention d'inondation de la basse vallée du fleuve Var ainsi que des principaux vallons de ces bassins versants. De nombreuses digues du Var ont ainsi été renforcées.

En dépit de cet effort significatif du Conseil général et de l'État, la nature, hélas, peut parfois reprendre ses droits, ici dans les Alpes-Maritimes comme en Vendée ou en Charente-Maritime. Il est toujours facile de clamer : la

catastrophe aurait pu être évitée.

Paul Barelli